

## Communiqué de presse

# Un signal positif pour l'économie suisse

Fribourg, le 14 juin 2026

***La Chambre patronale et l'Union Patronale du Canton de Fribourg (UPCF) saluent le rejet de l'initiative « Pas de Suisse à 10 millions ! », qu'elles considèrent comme un signal positif pour l'économie suisse, le marché du travail et les relations bilatérales avec l'Union européenne. L'acceptation de la modification de la loi sur le service civil est également accueillie favorablement et complète un résultat conforme aux recommandations formulées par l'économie.***

### **Initiative « Pas de Suisse à 10 millions ! » : une décision favorable aux entreprises**

La Chambre patronale et l'UPCF saluent le rejet de l'initiative « Pas de Suisse à 10 millions ! ». Ce résultat confirme l'attachement de la population à une approche pragmatique pour relever les défis liés à la croissance démographique et aux relations avec l'Union européenne.

Pour l'économie, cette initiative faisait peser un risque important sur la voie bilatérale et sur l'accès des entreprises suisses à la main-d'œuvre dont elles ont besoin. Alors que de nombreux secteurs peinent déjà à recruter du personnel qualifié, son acceptation aurait accentué les difficultés de recrutement et fragilisé plusieurs domaines essentiels de l'économie.

La Chambre patronale rappelle que les défis liés à la croissance démographique, notamment en matière de logement, de mobilité ou d'infrastructures, doivent être traités de manière équilibrée, sans remettre en cause les conditions-cadres économiques qui contribuent à la prospérité et à l'emploi.

### **Modification de la loi sur le service civil : une clarification bienvenue**

La Chambre patronale et l'UPCF accueillent favorablement l'acceptation de la modification de la loi fédérale sur le service civil.

La révision permet de rappeler que le service civil constitue une exception liée à des raisons de conscience et non une alternative librement choisie au service militaire. Cette décision contribue également au bon fonctionnement des institutions ainsi qu'au maintien de conditions-cadres fiables pour les entreprises.

### **Conséquences et perspectives**

Pour la Chambre patronale et l'UPCF, le rejet de l'initiative « Pas de Suisse à 10 millions ! » renforce la compétitivité de l'économie suisse, notamment en matière d'accès à la main-d'œuvre et de relations avec l'Union européenne. L'acceptation de la modification de la loi sur



Union Patronale du Canton de Fribourg  
Freiburger Arbeitgeberverband

le service civil constitue également un signal positif en faveur d'un cadre institutionnel clair et prévisible.

La Chambre patronale et l'UPCF poursuivront leur engagement en faveur de conditions-cadres permettant aux entreprises de se développer, d'investir et de recruter les compétences dont elles ont besoin. Elles continueront également à promouvoir des solutions conciliant les défis de la croissance démographique et les besoins de l'économie suisse.

### Contacts

Reto Julmy – Directeur de l'UPCF  
079 647 02 47  
[reto.julmy@upcf.ch](mailto:reto.julmy@upcf.ch)

Daniel Bürdel – Directeur adjoint de l'UPCF  
079 262 04 70  
[daniel.buerdel@upcf.ch](mailto:daniel.buerdel@upcf.ch)

**L'Union Patronale du Canton de Fribourg (UPCF)** est l'association faitière qui représente les intérêts patronaux, des PME et de l'économie fribourgeoise en général. Au service de plus de 11'000 entreprises, elle est active dans les domaines de la gestion d'associations, de la politique patronale et des assurances sociales, tout en s'engageant activement en faveur de la formation professionnelle et continue.